

**MON DISCOURS**  
**LORS DE LA JOURNEE MONDIALE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS**

**Mesdames et Messieurs,**

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve cet après-midi, pour clôturer les travaux de **cette 15ème Journée Mondiale contre le Travail des Enfants**.

Je voudrais tout d'abord, adresser mes salutations à **Monsieur le Ministre Jean-Claude KOUASSI**, et à **Madame la Ministre Mariétou KONE**, qui président le **Comité Interministériel de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants**, et les remercier pour l'organisation de cette belle journée en faveur de la protection de nos enfants.

Mes salutations vont aussi à **l'ensemble des membres du Gouvernement** ici présents, ainsi qu'à **mes sœurs Epouses de Ministres** qui sont à nos côtés.

Je souhaiterais à présent, remercier nos partenaires pour leur présence et leur soutien, à savoir **Monsieur Dramane HAIDARA, Directeur Pays du BIT et Monsieur Aboubacar KAMPO, Représentant résident de l'UNICEF** ; ainsi que tous les **Diplomates et Représentants des Organisations du Système des Nations Unies**.

Je salue ensuite, **Monsieur le Maire du Plateau, Noël Akossi BENDJO** qui nous reçoit dans sa belle commune, l'ensemble des **autorités politiques et administratives**, ainsi que nos **Chefs traditionnels et religieux**, qui soutiennent notre action par leurs bénédictions.

Je voudrais enfin saluer, les **Représentants des Organisations professionnelles d'employeurs et de travailleurs**, les **représentants des ONG nationales et internationales**, ainsi que **toutes les personnalités** présentes aujourd'hui, qui sont avec nous pour marquer ce jour spécial dédié à la lutte contre le travail des enfants.

**Mesdames et Messieurs,**

Cette année, la journée mondiale contre le travail des enfants a été placée sous le thème suivant : « **Dans les conflits et les catastrophes, protégeons les enfants du travail des enfants**. ». En choisissant d'axer les réflexions sur cette thématique, **l'Organisation Internationale du Travail** nous invite à réfléchir ensemble à **des solutions anticipées, qui permettraient de protéger efficacement nos enfants** en cas de conflits ou de catastrophes.

En effet, les conflits et catastrophes engendrent bien souvent **la dégradation des habitations et des infrastructures de base servant à la prise en charge des enfants**, tels que les écoles, les cantines scolaires, les hôpitaux ou encore les centres sociaux.

De la même façon, **les revenus des familles sont fortement réduits ou parfois même inexistant**, les forçant ainsi à fuir les zones à risque, à la recherche d'un

environnement sûr et de nouvelles ressources matérielles. La cellule familiale devient ainsi, extrêmement vulnérable et ne constitue plus une protection suffisante pour l'enfant. Nos enfants courent ainsi malheureusement, le risque d'être livrés à toutes sortes d'abus qui mettent leurs vies en danger.

Mesdames et Messieurs,

**Que devons-nous faire pour empêcher nos enfants d'être les victimes collatérales de ces conflits et catastrophes naturelles, qui leur font perdre leur innocence ?**

Il nous faut avant tout, **informer nos populations sur les droits et la protection de nos enfants en temps de paix**, pour que ces mécanismes de protection deviennent systématiques en cas de conflit ou de catastrophe. Dans ce contexte, le renforcement de ces mécanismes de prise en charge des enfants, devra se faire à travers la mise en place d'outils de prévention efficaces.

- Il s'agit premièrement, **de sensibiliser nos populations quant aux droits et la protection des enfants**. A cet effet, le Comité National de Surveillance que je préside, et le Comité Interministériel, en collaboration avec les partenaires techniques et financiers mènent depuis quelques années, **des campagnes d'information régulières à l'échelle nationale**.

- Il nous faut deuxièmement, **renforcer la formation de tous les acteurs impliqués dans la résolution de cette problématique**, pour des interventions plus efficaces sur le terrain. **Ces formations que nous organisons régulièrement, ont pour but d'outiller les différents intervenants** : travailleurs sociaux, forces de l'ordre, enseignants... afin de mieux protéger nos enfants, et leur éviter d'être utilisés comme main-d'œuvre, enfant-soldat, ou encore de subir des sévices en tout genre.

- **Il nous faut également construire des centres d'accueil** pour améliorer l'offre de service de prise en charge des enfants en situation d'urgence. A ce stade de mon propos, je voudrais vous rappeler que la **Fondation Children of Africa a entrepris la construction de trois maisons d'accueil pour enfants en détresse à Soubré, Ferkessédougou et Bouaké. Celle de Soubré sera terminée en août prochain et pourra accueillir une centaine d'enfants**. La mission de ces centres est d'améliorer la prise en charge immédiate de ces enfants, en leur assurant une protection adéquate, le temps de retrouver leurs familles respectives.

- **Enfin, il nous faut renforcer notre coopération sous régionale**, car les conflits et les catastrophes, conduisent bien souvent les enfants à se retrouver seuls, hors du territoire national, ce qui accroît leur vulnérabilité et les expose aux risques de la traite transfrontalière.

Dans ce cadre, des accords bilatéraux ont déjà été signés, entre 2011 et 2016, sous l'égide des Premières Dames du Mali, du Burkina Faso et du Ghana. De plus, en octobre prochain, **nous organiserons à Abidjan, une Conférence des Premières Dames d'Afrique de l'ouest, sur la lutte contre la traite transfrontalière**. Cette rencontre favorisera l'implication de mes consœurs Premières Dames sur cette importante question et facilitera la prise de mesures communes, pour une meilleure protection des enfants dans nos pays respectifs.

Mesdames et Messieurs,

Un long chemin a certes été parcouru en Côte d'Ivoire, mais il reste encore beaucoup à réaliser pour protéger efficacement nos enfants. Les conclusions de la journée d'aujourd'hui nous offrent l'opportunité **d'explorer de nouvelles pistes de solution et d'intensifier nos actions pour le bien-être de nos enfants.**

Je voudrais à cet effet, féliciter tous les panélistes et les experts qui sont intervenus à cette tribune durant cette journée de réflexion.

**Chers Partenaires,**

Je souhaiterais vous réitérer mes sincères remerciements pour votre engagement à nos côtés, dans la lutte contre le travail des enfants. Sans votre implication, il ne serait pas possible de créer un environnement propice au plein épanouissement de nos enfants, car je reste convaincue que c'est dans un effort commun et par des actions concertées, que nous parviendrons à **éradiquer ce phénomène de notre pays et à protéger les futures générations.**

**Mesdames et Messieurs,**

C'est sur cette note d'espoir, que je déclare la clôture des travaux de la 15ème Journée de commémoration de lutte contre le travail des enfants dans notre pays.

**Je vous remercie.**